A A

Ville de Bouxwiller

PROCÈS-VERBAL

de l'installation du Conseil Municipal et de l'élection du Maire, des Adjoints et des trois Maires-Délégués

Le 23 mai 2020, les membres du Conseil Municipal de la Commune de BOUXWILLER, proclamés par le bureau électoral le 15 mars 2020, se sont réunis au Centre Culturel sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L 2121-7 et L 2121-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient présents les Conseillers Municipaux :

1	Datrick	MICHEL.
- 1	Parrick	WIII HEL

2. Franck LEZAIRE

3. Danielle HAMM

4. Fabrice COMARTIN

5. Séverine LANDOLT

6. Mathieu SUTTER

7. Jean-Luc REIXEL

8. Stéphane FATH

9. Freddy STAATH

10. Danielle ACKER

11. Bernadette AUFFINGER

12. Pierre BREHM

13. Martine BRUMM

14. Anne CHABERT

15. Frédérique GARCIA

16. Roger GERARD

17. Timur GONC

18. Marguerite LUGARDON

19. Louisa MEHL

20. Marc MEYER

21. Fatma ÖZDEMIR

22. Elisabeth PIASNY

23. Bernard VEIT

24. Bernard SCHAFF

25. Laurence DORN

26. Albert GOETZ

27. Valérie LAFORGUE

Point 1: Installation du Conseil Municipal

La séance est ouverte sous la présidence de M. Alain JANUS, Maire, qui, après l'appel nominal, donne lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections et déclare installés dans leurs fonctions de Conseillers Municipaux :

- 1. Patrick MICHEL
- 2. Franck LEZAIRE
- 3. Danielle HAMM
- 4. Fabrice COMARTIN
- 5. Séverine LANDOLT
- 6. Mathieu SUTTER
- 7. Jean-Luc REIXEL
- 8. Stéphane FATH
- 9. Freddy STAATH
- 10. Danielle ACKER
- 11. Bernadette AUFFINGER
- 12. Pierre BREHM
- 13. Martine BRUMM

- 14. Anne CHABERT
- 15. Frédérique GARCIA
- 16. Roger GERARD
- 17. Timur GONC
- 18. Marguerite LUGARDON
- 19. Louisa MEHL
- 20. Marc MEYER
- 21. Fatma ÖZDEMIR
- 22. Elisabeth PIASNY
- 23. Bernard VEIT
- 24. Bernard SCHAFF
- 25. Laurence DORN
- 26. Albert GOETZ
- 27. Valérie LAFORGUE

M. Alain JANUS, Maire, donne la présidence de la séance à Monsieur Albert GOETZ, doyen des membres du Conseil.

Point 2 : Désignation d'un secrétaire de séance

Monsieur Albert GOETZ relève que le quorum est atteint et procède à l'élection du secrétaire de séance.

A l'unanimité, Madame Fatma ÖZDEMIR est désignée en qualité de secrétaire de séance et chargée à ce titre de la rédaction du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal.

Point 3: Election du Maire

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Monsieur Albert GOETZ rappelle qu'en application des articles L. 2122-4 et L. 2122-7 du CGCT, le Maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil municipal. Que si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. Qu'en cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Monsieur Albert GOETZ invite le Conseil Municipal à désigner deux assesseurs. Madame Laurence DORN et Monsieur Timur GONC sont élus assesseurs à l'unanimité.

Monsieur Albert GOETZ sollicite les candidatures au poste de Maire. Après quelques minutes, seul Patrick MICHEL s'est déclaré candidat. Il procède alors à l'élection du Maire.

Chaque Conseiller Municipal, à l'appel de son nom, dépose dans une urne un bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote donne les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 27

A déduire (bulletins nuls ou blancs) : 5

Reste (nombre de suffrages exprimés): 22

Majorité absolue : 11

Nombre de voix obtenues par Patrick Michel : 22

M. Patrick MICHEL, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé MAIRE et est immédiatement installé, par Monsieur Albert GOETZ, qui lui transmet la présidence de la séance.

Point 4: Fixation du nombre d'Adjoints

A l'unanimité, la Conseil Municipal décide de fixer à 5 le nombre d'Adjoints.

Point 5: Election des Adjoints

Le Maire rappelle que les Adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du Conseil Municipal. Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un.

Monsieur Patrick MICHEL sollicite les listes candidates aux postes d'Adjoints et prend acte que seule une liste conduite par Franck LEZAIRE s'est déclarée candidate, comprenant les membres suivants :

1er Adjoint : Franck LEZAIRE
2ème Adjoint : Danielle HAMM
3ème Adjoint : Fabrice COMARTIN
4ème Adjoint : Séverine LANDOLT
5ème Adjoint : Mathieu SUTTER

La Maire procède alors à l'élection. Chaque Conseiller Municipal, à l'appel de son nom, dépose dans une urne, un bulletin de vote comprenant 5 noms.

Le dépouillement du vote donne les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	
A déduire (bulletins nuls ou blancs) :	4
Reste (nombre de suffrages exprimés):	23
Majorité absolue :	12
Nombre de voix obtenues par la liste conduite par Franck LEZAIRE :	23

La liste conduite par Franck LEZAIRE ayant obtenu la majorité absolue :

- Monsieur Franck LEZAIRE est proclamé 1^{er} Adjoint et est immédiatement installé.
- Madame Danielle HAMM est proclamée 2^{ème} Adjoint et est immédiatement installée.
- Monsieur Fabrice COMARTIN est proclamé 3^{ème} Adjoint et est immédiatement installé.
- Madame Séverine LANDOLT est proclamée 4^{ème} Adjoint et est immédiatement installée.
- Monsieur Mathieu SUTTER est proclamé 5^{ème} Adjoint et est immédiatement installé.

Point 6 : Election du Maire Délégué d'Imbsheim

Le Maire sollicite les candidatures au poste de Maire Délégué d'Imbsheim et prend acte que seul Monsieur Jean-Luc REIXEL s'est déclaré candidat. Il procède alors à l'élection.

Chaque Conseiller Municipal, à l'appel de son nom, dépose dans une urne un bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote donne les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	
A déduire (bulletins nuls ou blancs) :	4
Reste (nombre de suffrages exprimés):	23
Majorité absolue :	12
Nombre de voix obtenues par Jean-Luc REIXEL :	23

Monsieur Jean-Luc REIXEL, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé Maire Délégué d'Imbsheim et est immédiatement installé.

Point 7 : Election du Maire Délégué de Griesbach-le-Bastberg

Le Maire sollicite les candidatures au poste de Maire Délégué de Griesbach-le-Bastberg et prend acte que seul Monsieur Stéphane FATH s'est déclaré candidat. Il procède alors à l'élection.

Chaque Conseiller Municipal, à l'appel de son nom, dépose dans une urne un bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote donne les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	
A déduire (bulletins nuls ou blancs) :	5
Reste (nombre de suffrages exprimés):	22
Majorité absolue :	11
Nombre de voix obtenues par Stéphane FATH :	22

Monsieur Stéphane FATH, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé Maire Délégué de Griesbach-le-Bastberg et est immédiatement installé.

Point 8 : Election du Maire Délégué de Riedheim

Le Maire sollicite les candidatures au poste de Maire Délégué de Riedheim et prend acte que seul Monsieur Freddy STAATH s'est déclaré candidat. Il procède alors à l'élection.

Chaque Conseiller Municipal, à l'appel de son nom, dépose dans une urne un bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote donne les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	
A déduire (bulletins nuls ou blancs) :	6
Reste (nombre de suffrages exprimés) :	21
Majorité absolue :	11
Nombre de voix obtenues par Freddy STAATH:	21

Monsieur Freddy STAATH, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé Maire Délégué de Riedheim et est immédiatement installé.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur Patrick MICHEL lève la séance.

Tableau du Conseil Municipal

A l'issue de la séance, le tableau du Conseil Municipal est établi comme suit selon la règle en vigueur :

Fonction	Nom, Prénom	Date de naissance
Maire	MICHEL Patrick	15/08/1965
1 ^{er} Adjoint	LEZAIRE Franck	17/11/1973
2 ^{ème} Adjoint	HAMM Danielle	28/06/1970
3 ^{ème} Adjoint	COMARTIN Fabrice	24/10/1974
4 ^{ème} Adjoint	LANDOLT Séverine	11/09/1976
5 ^{ème} Adjoint	SUTTER Mathieu	01/01/1971
Conseiller Municipal	LUGARDON Marguerite	12/12/1953
Conseiller Municipal	GERARD Roger	11/02/1954
Conseiller Municipal	VEIT Bernard	19/02/1958
Conseiller Municipal	MEHL Louisa	02/06/1958
Conseiller Municipal	PIASNY Elisabeth	28/01/1961
Conseiller Municipal	MEYER Marc	15/10/1963
Conseiller Municipal	ACKER Danielle	06/01/1965
Conseiller Municipal	ÖZDEMIR Fatma	01/01/1969
Conseiller Municipal	GARCIA Frédérique	21/01/1969
Conseiller Municipal	BRUMM Martine	22/01/1969
Conseiller Municipal	BREHM Pierre	07/04/1970
Maire Délégué d'Imbsheim	REIXEL Jean-Luc	30/07/1970
Conseiller Municipal	AUFFINGER Bernadette	07/04/1971
Maire Délégué de Griesbach-le-Bastberg	FATH Stéphane	20/02/1974
Maire Délégué de Riedheim	STAATH Freddy	08/03/1976
Conseiller Municipal	CHABERT Anne	30/03/1978
Conseiller Municipal	GONC Timur	29/04/1979
Conseiller Municipal	GOETZ Albert	22/07/1953
Conseiller Municipal	LAFORGUE Valérie	18/12/1963
Conseiller Municipal	SCHAFF Bernard	31/05/1964
Conseiller Municipal	DORN Laurence	13/07/1980

La secrétaire de séance,

Le Maire,